

Joyeux Noël

barneville-carteret.fr

FEUILLE
D'INFORMATION
MUNICIPALE N°5

Décembre
2015



Barneville-Carteret

Le mot du Maire

Nous avons tous vécu une année 2015 difficile avec le poids de ces odieux attentats qui ont endeuillé beaucoup de familles et les difficultés économiques qui mettent beaucoup des nôtres en difficulté.

Mes pensées vont, bien entendu, vers ceux qui ont été aussi lâchement assassinés et vers leurs familles, mais aussi vers toutes celles et ceux dont on ne parle pas ou peu ; vers ceux qui ont été meurtris dans leurs chairs, vers ces 350 blessés qui garderont à jamais gravés dans leurs corps les stigmates de ces actes innommables.

Je pense également à nos enfants, à nos petits-enfants car, après ce 13 novembre, rien ne sera jamais plus comme avant. Leur monde sera très différent du nôtre. Nous ne pouvons plus être insouciant. Nous ne pouvons plus fermer les yeux et faire semblant d'ignorer la triste et douloureuse réalité. Nous sommes en guerre. En guerre sur un terrain que nous n'avons pas choisi. En guerre contre des terroristes. Nous sommes désormais otages de cet «État Islamique», de ces barbares qui veulent nous priver de toutes les valeurs qui sont les fondations de notre civilisation.

Sur le plan économique nous sommes aussi entrés, il y a plusieurs années, dans une confrontation mondiale dans laquelle, chaque jour, nos entreprises, nos services, doivent se moderniser, se réformer pour tenter de rester compétitifs. Et cela, hélas, ne peut pas se faire sans des changements profonds dans notre façon de monter des projets, de travailler et même de vivre. Les conséquences de ces inévitables et indispensables évolutions sont souvent très difficiles pour beaucoup de nos compatriotes.

Alors, au regard de tous ces événements tragiques, de toutes ces dures réalités du chômage et de la maladie, nos petits tracas de budget, de pesanteurs administratives, d'éclairage public ou de voirie, peuvent parfois paraître bien futiles mais c'est notre rôle de tenter de régler tous les petits tracas de la vie quotidienne. Mais nous avons aussi le devoir de nous tourner vers l'avenir, de ne pas rester enfermés sur nous-mêmes.

C'est pour préparer cet avenir dans un cadre à la mesure des grands défis de notre futur proche que votre municipalité ainsi que votre communauté de communes ont choisi de soutenir le projet d'un Grand Cotentin. Mais nous aurons d'autres occasions d'aborder ce sujet au cours de l'année 2016.

Le monde a changé mais nous avons la chance de vivre sur un site magnifique, dans une belle et tranquille commune et nous devons envisager l'avenir avec sérénité et confiance.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année

Bien à vous
Pierre Géhanne

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Dans ce numéro:

Le mot du Maire
La région et nous
Le chantier fibre optique
Les travaux 2015
Les navires ventouses
L'Office de Tourisme
L'état civil
ArtBC et Harmoniques

barneville-carteret.fr

La Région et nous



Il est regrettable que la campagne électorale qui s'achève ait été trop exclusivement centrée sur les problèmes de politique nationale, et n'ait pas assez évoqué les enjeux proprement régionaux.

Jusqu'à présent, le Conseil général-rebaptisé conseil départemental- et le conseil régional se partageaient les compétences économiques. Mais, votée voici quelques mois, la loi NOTRe a tout changé. Désormais, le domaine économique relève presque entièrement du Conseil régional. Le texte prévoit qu'il a « les compétences pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel, le soutien à l'accès au logement, à l'amélioration de l'habitat, aux politiques d'éducation, à l'aménagement et à l'égalité des territoires »

On voit donc l'importance accrue de la Région pour les aménagements qui conditionneront notre développement et notre qualité de vie quotidienne, que l'on pense aux projets d'urbanisme, aux infrastructures, par exemple, au développement des routes, des transports ferroviaires, portuaires, aux filières de formation professionnelles de jeunes etc... Et cette réforme intervient dans le contexte d'un agrandissement du cadre régional, puisque les deux entités Normandes viennent d'être fusionnées en une seule.

Il est clair que l'on change d'échelle. Pour faire avancer ses projets, un Maire, dans un département de 500.000 habitants, pouvait avoir des rapports directs, de proximité, avec tous les responsables, y compris le Président du conseil général. Dans une Région de trois millions et demi d'habitants, les rapports de proximité s'estomperont au profit de rapports de force, au moins de rapports de poids. Or, dans un ensemble dominé par des agglomérations comme celle de Rouen-400.000 habitants, du Havre-240.000habitants, de Caen-230.000habitants- le fameux « triangle d'or » dont parlait Hervé Morin dans sa campagne- que pèseraient des communautés du Nord de la Manche comptant chacune quelque milliers d'habitants et nichées aux extrémités de la Région ?

C'est pourquoi, le conseil municipal de Barneville-Carteret s'est prononcé, comme le conseil communautaire, pour la constitution d'une communauté de communes dite du « grand Cotentin », qui, de Cherbourg à Valognes ou Carentan, et de Barneville- Carteret à Saint Vaast la Hougue et Montebourg, représenterait un ensemble cohérent, équilibré, dont l'unité s'est forgée à travers l'Histoire. Avec ses 200.000 habitants, la nouvelle communauté pourrait intervenir avec efficacité au sein de la Région.

Bien sûr, il faudra pour cela que tous les élus locaux sachent tirer dans le même sens et travaillent à l'élaboration d'un schéma clair de développement, dont tous les Cotentinois bénéficieraient. C'est à cette condition que nous nous montrerons à la hauteur des grands enjeux du moment.

Claude DUPONT

Le chantier fibre optique avance



Depuis le mois de septembre, les entreprises sous-traitantes de Manche Numérique se relaient pour déployer la fibre sur le territoire de notre commune, le chantier va se poursuivre jusqu'au mois de mai 2016 environ. Après Carteret, ce sont les secteurs de Barneville-Bourg et Barneville Plage qui vont voir le déploiement se dérouler.

Dans le courant du premier semestre 2016 les personnes qui ont rempli et adressé à Manche Numérique le formulaire (*) indiquant qu'elles sont intéressées par un raccordement de leur domicile seront contactées par Manche Numérique pour valider la possibilité technique de ce raccordement et l'endroit de leur domicile qu'elles auront choisi.

(*) Les personnes qui n'ont pas rempli le formulaire peuvent encore s'en procurer en mairie pendant quelques jours.

Jean-Louis REVERT

Navires « ventouses »

Deux navires le « SEA BANKS » et le « CLAUMILAN », imposantes unités l'une de plaisance l'autre de pêche, entravent de façon prolongée les activités portuaires et bloquent, sans paiement d'aucun droit, une place importante sur le quai d'armement du port depuis de nombreuses années.

Par ailleurs, il est manifeste que leur état de délabrement par défaut d'entretien entre autres, ne leur permet en aucune façon de prendre la mer sans risquer un naufrage inéluctable.

Monsieur Le Maire a pris l'initiative de faire cesser cette situation en décidant d'entamer une procédure d'abandon pour chaque navire.

Cette procédure nouvelle, qui vise particulièrement les navires abandonnés, est issue de la loi 2013-431 du 28 mai 2013 et n'a encore jamais été utilisée dans le département de la Manche.

Monsieur Le Maire a donc requis l'autorité portuaire - en l'occurrence le conseil départemental - d'adresser aux propriétaires respectifs des navires une mise en demeure de faire cesser l'entrave à bref délai (trois mois maximum) et lui a transmis l'entier dossier.

En cas de non réponse des propriétaires à cette mise en demeure, l'autorité portuaire demandera au préfet du département de prononcer la déchéance de leurs droits de propriété.

La loi prévoit que le préfet statue dans un délai de 2 mois à compter de l'expiration du délai fixé par la mise en demeure.

Une fois la déchéance prononcée, et à défaut de contestation, les navires abandonnés pourront être vendus ou le cas échéant détruits, sans autre formalité.

La Commune conserve bien entendu tous ses recours pour le recouvrement des sommes dues par les propriétaires (plusieurs milliers d'euros chacun).

L'intérêt de cette procédure administrative très particulière réside dans le fait que le recours à la justice n'est pas nécessaire. C'est donc un gage de rapidité et d'économie d'argent.

Suite (et fin sans doute) à un prochain numéro.

Jean-Pierre Laurent.

L'Office de Tourisme

Avec plus de 26 000 personnes accueillies de janvier 2015 à ce jour, l'Office de Tourisme est un interlocuteur privilégié des visiteurs et des habitants de la Côte des Isles. Aussi, le dispositif d'accueil « Hors les murs », a été l'une des nouveautés de l'année 2015.

L'Office de Tourisme de la Côte des Isles a eu à cœur, cette année encore, d'animer le territoire en développant ses actions à destination d'un large public.

Ce sont près de 60 ateliers, sorties nature et spectacles, qui ont été organisés. Pour la grande majorité labellisées Famille Plus, ces animations ont fait le bonheur des petits et des grands.

Pour participer aux prochaines activités, inscrivez-vous dans l'un des Bureaux d'Information Touristique ou réservez en ligne sur www.otcdi.com !

Pour découvrir la Côte des Isles en famille et de façon ludique, l'Office de Tourisme et la municipalité de Barneville-Carteret vous proposent l'application mobile gratuite, « Les mystères de Barneville-Carteret ». Vous pouvez télécharger cette rando-jeu dans l'application « Piste & trésor », disponible sur systèmes android et iOS.

En attendant les nombreuses surprises et nouveautés que vous réserve l'Office de Tourisme de la Côte des Isles pour l'année 2016, l'équipe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année ! »

Stéphane PINABEL

Les travaux de 2015

L'année 2015, bien que dotée d'un budget difficile et en diminution, a vu certaines réalisations. En cette fin d'année, la commission des travaux vous présente une sélection des travaux qui ont été réalisés, soit en régie par le personnel municipal, soit par des entreprises.

Travaux en régie :

- Nouvel emplacement pour les boîtes aux lettres de la Résidence La Gerfleur dans le sas d'entrée: depuis l'entrée de la résidence est sécurisée par un digicode, le facteur n'a plus à entrer dans les locaux
- Clôtures du CARPE DIEM (fournitures 1 966.50€)
- Aménagements pour la nouvelle association « Tir à l'Arc dans la Salle de Sports » (980€ de matériaux)
- Fin de la réfection du logement de la Maison des Roulants, rue du Valnotte.
- Isolation du plafond de la Salle des Douits (Matériel : 3 595€)
- Préparation de la saison, marchés, festival, etc...
- Escaliers des plages, Aménagements aux alentours du restaurant Le Carteret,
- Réfections et réparations diverses, entretien et nettoyage de la voirie.



Travaux entreprises :

- Réfection des ateliers municipaux : Dépenses 2015 : 221 098.35€TTC
Pour mémoire, la première tranche, en 2014 concernait la réfection des toitures et charpentes de la menuiserie, du service des eaux ainsi qu'un local isolé avec accès direct sur la rue des rivières, destiné à une association.
- La deuxième tranche 2015 : Travaux de charpente sur le local festif, le local voirie et le garage. La hausse du garage, permet d'accueillir les véhicules de chantier dans de bonnes conditions. Les aménagements intérieurs seront réalisés par les services techniques.

- Escalier extérieur Maison des Roulants (3 367.20€)
- Changement des menuiseries de la poste :(4 690.34€)
- Changement des Menuiseries du Groupe Scolaire (7 717.20€)
- Eclairage Rue des Roches Noires (38 505.84€)
- Eclairage autonome « Le Valnotte » : 3 420.00€
- Voirie Rue Maurice Nogues(20 216.40€)
- Réfection de la cale d'accès de Barneville-Plage : 8 020.80€
- Nouveau jeu pour l'école : 4 120.80€
- Automatisation du Passage à niveau Barneville-Bourg : 9 495.60€TTC



Espaces verts :

Comme vous avez pu le constater depuis le début de l'année, les fleurs des parterres ont laissé la place aux vivaces. De jolis parterres sont installés sur l'ensemble de la commune agrémentés de paillage. La Commune a d'ailleurs reçu le prix départemental « Vivaces » 2015.



Acquisition de matériel :

Chenillette Amphibie – (179 785.85€) régulièrement utilisée dans le chenal, après plusieurs essais pour sa mise en route, ce prototype réduit la concentration d'algues et les odeurs nauséabondes qui découlaient de leur décomposition.

Chaque année, nous essayons de renouveler le parc matériel, pour 2015 un tracteur agricole d'occasion est en cours d'acquisition pour un montant de 40 000€ avec reprise d'un ancien véhicule similaire.



APPEL AUX BENEVOLES

Le Dimanche 3 juillet 2016 le Tour de France va traverser notre commune de la route de Sain Jean de la Rivière à la route d'Hatainville. Les associations et tous les bénévoles volontaires seront les bienvenus pour aider à la sécurité aux carrefours situés sur le trajet emprunté par la course. Si vous êtes disponibles et volontaires pour aider à cette manifestation, vous pouvez dès maintenant donner vos coordonnées en mairie, et vous serez convoqués à une réunion d'information dans quelques semaines.

Etat civil du 01/07 au 10/12/2015

AVIS DE NAISSANCES :

ADAMCZYK Dénitsa née le 08/07/2015
COLAS Mila née le 13/07/2015
LELAIDIER Sacha né le 07/09/2015
SAVARY Marie née le 23/10/2015



MARIAGES :

Isabelle POIDEVIN et Alain TOUZE le 13/07/2015
Claire MALCOR-GAUTHERIN et Damien DUPLESSIS le 25/07/2015
Valérie LACOMBE et Pierre-Etienne LELUAN le 05/09/2015
Charlotte RIBAUT et Cédric LEGUELVUIT le 12/09/2015
Soline BIHEL et Baptiste DAMEME le 19/09/2015
Tania STANTON et Jean-Claude LAVAULEE le 26/09/2015
Marina BONNISSENT et Damien CULLMANN le 26/09/2015



DECES :

Albert TOLLEMER le 07/07/2015
Colette MOREAU le 07/07/2015
Jacqueline CANOVILLE-PIQUOT le 11/07/2015
Thierry POULAIN le 14/07/2015
Karine HAMEL le 31/07/2015
Marcel SCHELLES le 01/08/2015
Jeanne LAURENT-QUENTIN le 19/08/2015
Alassane SANOGO le 21/08/2015
Pierrette WOLFF ROULIER le 22/08/2015
Eliane DELAHAIS-MILLARD le 08/09/2015
Claude BLANCHARD le 13/09/2015
Michel PIOT le 28/09/2015
Marcel FLAMBARD le 27/09/2015
Guy MESLET le 29/09/2015
Simonne VASTEL-BASSET le 12/10/2015
Gilbert HERAULT le 15/10/2015
Guy MATELOT le 19/10/2015
Auguste LEFEVRE le 23/10/2015
Monique RUDEL-SAMSON le 02/11/2015
Lucienne BLONDEAU le 04/11/2015
Paulette LEBARILLIER-LESERT le 09/11/2015
Paul DIENIS le 22/11/2015
Renée VASSELIN-MELLETT le 22/11/2015
Yves BRIANT le 27/11/2015



ArtBc succède à Cap'Art

Une nouvelle association ArtBC prend la suite de Cap'Art pour l'organisation des expositions de la Salle du Parc. Présidé par Hubert Buret, le bureau est constitué par les membres qui suivent : Claude Lemonnier, vice-président ; Anne-Marie Longuet, chargée de la logistique, Martine Le Roux Grand-Guillot, trésorière ; Domalas, conseiller artistique ; Annick Viel et Martine Avonde, secrétaires.

« Les choses se sont déroulées très vite. J'ai présidé durant plus de 30 ans l'association familiale de Bricquebec. J'habite maintenant Barneville-Carteret et j'ai accepté de créer ArtBC parce que la municipalité aide énormément le monde associatif », précise Hubert Buret. La nouvelle équipe affine son programme d'expositions. Après Jean-Paul TOURBATEZ en 2015, Annie Puybureau, artiste peintre en Seine-Maritime sera l'Invitée d'Honneur de la saison 2016. Ses toiles magnifiques seront présentes trois semaines en pleine saison estivale.

Pour l'année 2016, la liste des exposants est déjà bien engagée : c'est complet du 20 juin au 11 septembre, et nous avons déjà des réservations pour 2017. Les expositions reprendront dès le mois d'avril prochain.

ArtBC participera également au traditionnel Havre des Arts et le village des peintres sera installé cette année à Carteret.



Harmoniques

Autre naissance, ou plutôt Renaissance, l'association Harmoniques va reprendre son activité « Concerts ». Un nouveau bureau a été constitué sous la présidence de Julie MESNIL, avec Annick THOMAS, Vice Présidente, Claudine LEMARDELE, Trésorière et Aurore RAFAITIN.

Le programme des manifestations prévues pour 2016 sera bientôt communiqué.

retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Ville de Barneville-Carteret



www.barneville-carteret.fr